

Diversité culturelle : de l'« or multicolore » pour asseoir un développement durable en Afrique

Par Saliou NDOUR
Université Gaston Berger (Sénégal)
salioundour@yahoo.fr

Du fait des nouvelles technologies, la mondialisation a amplifié ce vaste mouvement d'uniformisation de la culture. Face à cette hégémonie de la culture occidentale ; l'idée d'exception culturelle a été brandie. Celle-ci s'est mise sur des positions défensives et vise à promouvoir des politiques discriminatoires allant dans le sens du respect de la diversité culturelle qui la complète. Aussi, pensons-nous, le concept de diversité culturelle rend mieux compte de la réalité de notre monde. Etant plus ouverte et mieux orientée vers un monde uni par le développement des nouvelles technologies, la diversité culturelle instaure un dialogue interculturel qui permet aux cultures de se féconder les unes des autres et, par conséquent d'éviter leur absorption par l'occident.

La diversité culturelle constitue une richesse pour l'Afrique. C'est en cela que nous pouvons la qualifier d'« or multicolore ». Elle peut, donc, être un moyen d'asseoir un développement durable en Afrique au même titre que la défense de la biodiversité. Pour l'Afrique, il urge de développer les industries culturelles locales, régionales et nationales ; et de profiter du soutien de la francophonie aux fins d'initier des projets culturels en vue du développement durable.

Dans un contexte de mondialisation, la diversité culturelle est devenue l'un des enjeux fondamentaux de notre planète. Elle s'appréhende comme le cadre d'expression des cultures entre elles au sein d'une communauté, d'une nation ou à l'échelle de l'humanité entière. Elle ne s'oppose pas au concept d'« exception culturelle » qu'elle complète. Certains ont vite fait de sonner le glas à cette notion. Comme en témoigne la polémique qui a suivi la déclaration¹ de Jean-Marie Messier sur la « mort de l'exception culturelle ».

En fait celle-ci est toujours d'actualité. Car elle prône la nécessité de promouvoir des politiques discriminatoires dans le sens du respect de la diversité culturelle. Se figeant sur des positions défensives, la notion d'exception culturelle a vite montré ses limites. Le concept de diversité culturelle, pensons-nous, est plus à même de rendre compte, actuellement, de la réalité de notre planète. Plus ouverte et mieux orientée vers un monde que le développement des nouvelles technologies a achevé d'en faire un village planétaire, la diversité culturelle

*« renvoie, comme le dit Alain Lombard, à l'ambition de permettre à tous les créateurs de s'exprimer, et aussi au public les plus divers d'accéder à la culture de son choix, face aux risques d'uniformisation, de perte d'identité, d'appauvrissement de la pensée et de la mercantilisation de culture liée à la mondialisation ».*²

Il s'agit là d'un dialogue interculturel à partir duquel les cultures du monde se fécondent les unes des autres et transcendent le « cannibalisme culturel » voulu par l'occident. C'est en cela que la diversité culturelle constitue de notre point de vue une denrée précieuse pour l'Afrique ; une source de richesse inépuisable. Ce qui nous fait dire qu'à côté de l'or jaune (le métal), l'or noir (le pétrole), l'or vert (la forêt), l'or blanc (le coton), l'or bleu (la mer) ... il y a l'« or multicolore » qu'est la diversité culturelle.

Certes, la culture est un moyen de défense des identités ; d'affirmation des valeurs propres à notre civilisation mais elle peut également conférer des moyens de vivre. En effet, le dynamisme du secteur de l'économie de la culture peut profiter à l'Afrique dans un contexte de mondialisation. C'est dans ce sens que

¹ Déclaration de Jean-Marie Messier, alors PDG de Vivendi Universal (un grand groupe de l'audiovisuel) lors d'une conférence de presse tenue le 17 décembre 2001.

² Alain Lombard « Politique culturelle internationale. Le modèle français face à la mondialisation » Maison des Cultures du Monde ; 2003. P316.

Frédéric Bard déclarait au MASA 95 (Marché des Arts du Spectacle Africain) que « *dans les pays en voie de développement, l'industrie culturelle est peut être aussi importante que l'industrie pétrolière* ». Mieux comme le reconnaît la revue allemande « Développement et Coopération » (DC n° 2 Mars, Avril 1996 P 26) : dans un monde inique caractérisé par des échanges inégaux entre le Nord et Sud et ceci dans tous les domaines « *la culture semble être le seul terrain où un échange équilibré paraît possible* ».

L'« or multicolore » qu'est la diversité culturelle peut être, en Afrique, le moteur du développement durable qu'on peut appréhender comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Une définition, essentiellement centrée sur le biologique, qui recouvre trois dimensions :

- environnementale (air, eau, terre non pollués, biodiversité etc.) ;
- économique qui vise la satisfaction des besoins vitaux de l'humanité (accès à la nourriture, à la santé au logement etc.) ;
- sociale (équité dans la redistribution des richesses produites par les sociétés).

Force est, donc, de constater que l'accès aux ressources culturelles n'est pas répertorié, ici. C'est pourquoi la Commission française du développement durable « *insiste (...) sur la nécessité de compléter l'approche du développement durable en intégrant la dimension culturelle au même titre que les dimensions économique, sociale et environnementale* »³

L'incursion de la culture dans cette sphère est très importante d'autant qu'une mondialisation débridée menace gravement la diversité culturelle. Une pandémie qui est en passe de se confondre avec l'occidentalisation de la culture qui a pour ambition d'effacer les particularismes et d'imposer, par conséquent, son hégémonie sur les cultures dominées.

Il faut, donc, laisser s'exprimer la diversité culturelle qui est une richesse de l'humanité. Aussi est-il nécessaire de favoriser l'expression de la diversité culturelle, parallèlement à la lutte pour la préservation de la biodiversité qui est vitale pour notre terre, mais aussi et surtout de développer les industries culturelles locales, régionales et nationales. Celles-ci dont font partie les nouveaux médias sont de puissants moyens de diffusion de la culture. Ainsi les industries culturelles sont-elles à la croisée des chemins de la culture, de l'économie et de la technologie. En effet, les biens culturels sont des produits commercialisés et diffusés à partir de solides supports technologiques. Il faut se rendre à l'évidence que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont actuellement amplifié ce vaste mouvement d'économisation de la culture.

D'où, il faut faire preuve de lucidité et de réalisme . Car : « *voulue ou non, la mondialisation est devenue une réalité. En effet, du fait de l'extension des « nouvelles techniques de l'information et de la communication » (NTIC) ; aucune culture ne peut aujourd'hui vivre en autarcie . Les cris d'orfraie n'y peuvent, le loup est dans la bergerie ; il serait suicidaire de se mettre dans la peau de l'agneau. Il nous semble qu'il faille se tailler de nouveaux habits ... de renard : être suffisamment intelligent c'est à dire imaginaire, créatif, un palliatif pour nos pays du sud faibles économiquement mais culturellement riches. Alors seulement à l'instar du bogue de l'an 2000 (il ne s'est rien passé de grave) ; nous pouvons espérer le bogue de la mondialisation* »⁴.

Donc, face à la mondialisation, l'Afrique doit se donner les moyens de développer le secteur marchand de la culture qui peut énormément profiter aux populations. L'idée d'aide au développement culturel durable lancé au mois de novembre 2002 lors des rencontres Africains de Bamako constitue une voie à explorer. Voilà la résolution qui a été prise par cet organisme culturel Belge à savoir : « *s'inscrire dans un nouveau modèle axé sur la culture et dont l'action tend à valoriser le capital humain et social que recèlent les sociétés africaines pour contribuer à en faire le moteur du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* »⁵

³ Commission Française du Développement Durable : Avis n° 2002 - 07 (Avril 2002) sur la culture et le développement durable.

⁴ Saliou Ndour : « Mondialisation et industries culturelles : le poids de l'Afrique » in Mondialisation et Rencontre des cultures : le dialogue est-il possible ». Actes du colloque juin 2002. p 105.

⁵ cf. Document de travail des Rencontres Africalia de Bamako 1,2,3 novembre 2002

Ainsi l'on peut passer par la culture pour asseoir le développement durable et lutter contre la pauvreté. On peut même dire qu'il s'agit, là, d'une exigence pour l'Afrique après que les politiques de développement ont connu des échecs. Il urge à l'Afrique d'explorer de nouvelles voies dont la culture constitue, de notre point de vue, un passage obligé.

Il s'agit, avec l'appui de la francophonie, d'encourager les initiatives des populations locales, de les encadrer et aider à développer des projets culturels en vue d'un développement durable. Parmi ces projets nous en pouvons citer quelques-uns :

- Implantation de librairies urbaines et villageoises pour lutter contre l'analphabétisme et l'ignorance ;
- Mise en place de studios de musique dans les zones urbaines et rurales pour revaloriser le patrimoine musical local ;
- Soutien aux artistes pour qu'il puisse vivre de leur art afin de lutter contre le chômage et la pauvreté ;
- Lutte contre la fracture numérique en installant des cyberpoints dans les zones urbaines et rurales ; ce qui est un moyen d'ouverture sur le monde ;
- Création de musées locaux afin de revaloriser le patrimoine culturel ;
- Information et sensibilisation. à travers l'implantation de radios communautaires susceptibles de mettre l'accent sur la culture articulée à d'autres réalités locales (économiques, sociales, environnementales etc.) ;
- Sensibilisation et éducation à travers le théâtre⁶ sur des thèmes ayant trait au développement durable : eau, énergie, santé, agriculture et biodiversité.

Au total, la diversité culturelle constitue une réponse à la volonté d'uniformisation de la culture par l'occident. C'est la mondialisation qui est incriminée, ici, en raison de la forte économisation de la culture. Pour se prémunir contre cette pandémie ; il faut asseoir un développement durable et lutter contre la pauvreté en trouvant les moyens de promouvoir la diversité culturelle au même titre que la défense de la bio-diversité et également développer les industries culturelles. C'est à ce prix seulement qu'il sera possible de donner aux populations locales africaines leurs moyens de vivre.

⁶ A l'instar de l'Association culturelle du Mali dénommée : **Acte de Sensibilisation d'Education et de Promotion Théâtrale (ACTESEPT)**.